

Appel à candidatures - Formation diplômante en ligne pour les fonctionnaires parlementaires

Dernier appel à candidatures pour la *formation diplômante en ligne sur « administration et organisation du travail parlementaire »*, co-organisée par l'APF, l'Université Senghor d'Alexandrie et l'Association des Secrétaires généraux des Parlements francophones (ASGPF).

Cette formation de haut niveau se déroule **exclusivement à distance** et est assimilable à un Diplôme d'Université (D.U.) délivré par l'Université Senghor, acquis après une formation de 150 heures en langue française. Les cours, disponibles sur internet avec un système de codes, sont élaborés par des professeurs d'université et des hauts fonctionnaires parlementaires.

Exceptionnellement, et en raison de la pandémie du COVID 19, l'Université Senghor d'Alexandrie propose d'exonérer les candidats à la 4^{ème} session des frais d'inscription. Celle-ci s'ouvrira au début du mois de juin pour se terminer à la fin de l'année 2020. C'est une opportunité pour renforcer vos compétences professionnelles, de façon à améliorer le soutien que vous apportez aux parlementaires, mais aussi à vous ouvrir des perspectives de promotion professionnelle.

La formation est délivrée totalement à distance à travers 4 unités d'enseignement représentant un volume horaire pédagogique de 150 heures. La formation s'étale sur 11 semaines soit 3 à 4 mois selon les moments de pause et le temps laissé aux travaux à faire par les apprenants. Elle conjugue de façon innovante l'acquisition des concepts par des professeurs d'université francophones et d'un ensemble de connaissances et de bonnes pratiques professionnelles par un corps international de hauts fonctionnaires parlementaires.

Le profil idéal est celui d'un administrateur/une administratrice affecté (e) dans un service législatif ou ayant vocation à y être affecté (e) à l'issue de la formation. Les candidat(e)s présenté(e)s s'engagent à suivre la formation avec assiduité.

Les dossiers d'inscription (constitués du/des CV du/des candidat(e)s assortis d'une lettre d'inscription du Président de la section ou du Secrétaire général du Parlement) doivent être adressés à cmontigny@apf-fr.org dès que possible, et en tous cas **avant le 20 mai 2020**.